



## PROPOS DE MINISTRE

### L'idée vitale de la reproduction

A Rome, à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Alimentation, Henri Nallet se prononce pour l'intégration de l'écologie dans le développement agricole et rural, dans les pays en développement comme dans les pays développés.



Le 16 octobre dernier, au siège de la FAO (Food and Agriculture Organisation) et au nom de la Communauté Economique Européenne, le ministre français de l'Agriculture et de la Forêt a, dans son discours, fait une large part à l'environnement.

Prononcés à Rome devant une assemblée internationale, ces propos méritent de ne pas passer inaperçus dans l'hexagone. Le Courrier de la Cellule, à la suite du Bulletin d'Information du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (BIMA du 26 octobre 1989), en propose quelques extraits.

"Dans les pays développés, les producteurs agricoles ont été encouragés par la politique agricole, à rechercher, pour

augmenter leur compétitivité, des méthodes permettant une augmentation à outrance de la productivité physique, par travailleur, par unité de surface ou de capital. Il leur était en quelque sorte interdit de prendre en compte les coûts de ces méthodes : gaspillage de ressources naturelles non renouvelables, détérioration de l'environnement et du cadre de vie, restructurations sociales souvent brutales et douloureuses, bouleversements de l'organisation de l'espace rural, et pour finir pollutions de plus en plus dangereuses et insupportables. Qu'il me suffise de mentionner la pollution des eaux par les nitrates résultant d'une intensification inconsidérée des élevages et des cultures. Il faut avouer d'ailleurs que ce sont ces pollutions, par le danger immédiat et évident qu'elles présentent, qui ont forcé enfin nos populations à prendre conscience de ce lien entre l'alimentation et l'environnement, et nos gouvernements à assumer leurs responsabilités dans la gestion du problème. Quant aux pays en développement, pour répondre au défi que leur posait en particulier l'explosion démographique, ils ont cru devoir, depuis une trentaine d'années, suivant souvent en cela des conseils mal informés voire intéressés, recourir à des formes de mise en valeur massives, brutales et coûteuses en capital.

Ces solutions, quels qu'aient pu être leurs résultats à court terme, ont trop fréquemment eu un effet destructeur sur des milieux naturels souvent beaucoup plus fragiles que ceux des pays tempérés développés et ce qui est plus grave peut-être, sur des sociétés rurales irrémédiablement perturbées dans leur équilibre économique et humain."

Se réjouissant de la prise de conscience grandissante, Henri Nallet a incité des représentants des 158 pays membres de la FAO à se donner les moyens de restaurer et de garantir l'équilibre entre "activités humaines et ressources naturelles".

(...) Pour nous guider, nous avons un bon point de repère dans

l'objectif de "développement durable" récemment adopté par les Nations-Unies\*. Il y a là à mon sens une notion simple mais riche. Elle nous dit que le développement, spécialement agricole, ne doit pas viser le résultat immédiat mais le long terme. Elle implique en somme l'idée vitale de la reproduction.

Quel que soit notre degré de développement nous devons assurer pour l'avenir, la possibilité de reproduire, de renouveler toutes les conditions de la production agricole : par exemple entretenir et améliorer la fertilité des sols, régulariser le régime des eaux, conserver notre capital génétique dans les espèces animales et végétales...

Mais c'est également le milieu social et humain dont nous devons assurer une évolution équilibrée et harmonieuse. Nous devons prendre en considération la manière dont l'homme habite son espace, la manière dont il vit. Nous devons moderniser les sociétés rurales sans détruire la vie rurale."

Se défiant du recours à un libéralisme absolu pour garantir la sécurité alimentaire comme une réelle gestion raisonnée de l'environnement, Henri Nallet prône l'instauration d'un droit à produire pour les pays en développement et une forme de régulation par l'intégration des coûts environnementaux.

"Si nous voulons que ces pays assurent une croissance régulière de leurs productions, surtout vivrières, n'est-il pas indispensable que nous leur reconnaissons un "droit à produire" et que nous consentions à ce qu'ils protègent ce droit par une protection sélective appropriée ?

\* Cette notion de "développement durable" synthétise la thèse centrale des propositions de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, dite "Commission Brundtland", adoptées fin 87 par l'Assemblée Générale des Nations Unies (cf. Courrier de la Cellule Environnement n°6 - janvier 1989, pp. 50 et 66).

(...) Nous n'avons pas non plus une foi parfaite dans l'efficacité absolue de la "main invisible" du marché en matière agricole.

Cela me paraît tout à fait clair pour ce qui concerne d'abord la lutte contre les grandes pollutions et la protection de l'environnement. C'est la recherche de la compétitivité à court terme qui est la première responsable des atteintes multiformes portées à l'environnement. Comment en viendrons-nous à bout, si nous ne donnons pas à notre lutte une traduction directement économique ? Si nous ne réussissons pas à intégrer directement les coûts de la détérioration de l'environnement dans les coûts de production, de manière à priver les formes de production dévastatrices de leur compétitivité et de leur rentabilité immédiates, qui sont en réalité artificielles ?" •

